

Annexe 4

RECOURS AUPRES DU CONSEIL DE RECOURS CONTRE LES DECISIONS DE REFUS D'OCTROI DU CERTIFICAT D'ÉTUDES DE BASE (CEB)

ETABLISSEMENT SCOLAIRE (peut être préalablement complété par l'école)

NOM DE L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE :

ADRESSE POSTALE (Rue, n°, code postal, localité) :

.....

TELEPHONE :

Je soussigné(e)

Père, mère ou représentants légaux d'un élève mineur (entourez)

NOM :

PRENOM :

ADRESSE (Rue, n°, code postal, localité) :

TELEPHONE :

ADRESSE MAIL :

souhaite introduire par la présente un recours contre la décision de refus d'octroi du CEB prise à l'égard de l'élève :

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

CLASSE FREQUENTEE AU COURS DE L'ANNEE SCOLAIRE 2019-2020 :

L'élève a-t-il déjà recommencé une année ? OUI – NON (entourez) Si oui, laquelle ?

.....

Les documents suivants doivent être joints au formulaire :

- une copie de la décision de refus d'octroi du CEB et de ses motivations (annexe 1) ;
- une copie des bulletins des 2 dernières années ;
- une copie du rapport circonstancié de l'enseignant ;
- toute pièce de nature à éclairer le conseil de recours.

RAISONS POUR LESQUELLES VOUS CONTESTEZ LA DECISION DU CONSEIL DE CLASSE¹

.....
.....
.....
.....

¹ Si vous ne disposez pas de suffisamment d'espace, vous pouvez joindre un courrier complémentaire ou d'autres documents que vous jugeriez utiles pour l'analyse de votre demande.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Date :..... Lieu

Nom et signature des parents (représentants légaux) de l'élève

Nom : Signature :

Ce recours doit être introduit pour le 14 juillet 2020, par courrier électronique (recoursceb@cfwb.be) ou par courrier postal simple:

Madame Lise-Anne HANSE
 Administratrice générale – Recours CEB
 Avenue du Port, 16
 1080 Bruxelles

Copie du présent recours doit obligatoirement être adressée par courrier électronique ou postal au chef d'établissement de l'école de l'élève.